



POUVOIR

Qui sera remis au représentant désigné par votre club, PRESENT à l'Assemblée Générale du District Mosellan de Football, le samedi 22 octobre 2022 à 9 h 00 – salle de quartier Beausoleil – à SARREGUEMINES

Je soussigné.....

Président du club de.....

donne pouvoir au club de.....

représenté par M / Mme (nom et adresse) :

.....
.....

de représenter le club ci –dessus, pour elle et en son nom, prendre part aux délibérations et émettre les votes suivant l'ordre du jour.

Ce pouvoir ne pourra être utilisé que par une personne munie de la licence dirigeant à imprimer sur Footclubs ou à présenter sur Footclubs Compagnon.

A..... le.....2022

Cachet du club

Signature du Président
Précédée de la mention écrite
« Bon pour pouvoir »

Dans l'hypothèse où votre club ne pourrait pas assister à l'Assemblée Générale, et sans représentant désigné par vos soins, nous vous demandons de renvoyer le présent pouvoir, signé et précédé de la mention écrite « Bon pour pouvoir » au District Mosellan de Football qui se chargera de vous faire représenter.

En application de l'article 12.3 des Statuts du District, une amende de 38 euros sera imputée aux clubs absents ou non représentés.